



Pôle-relais  
Zones  
Humides

# Pôle-relais lagunes méditerranéennes



## Présentation

(extrait rapport d'activité 2016)

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



Tour  
du  
Valat



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



OEC  
CORSE  
CORSIKA  
Office  
de l'Environnement  
et du Climat  
UAC  
Unité  
de l'Azur  
et de la Corse



# Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

**Sa mission :** Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

**Son territoire d'action :** Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.



## CONTACTS

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

### **Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat):**

Coordinatrice : Virginie Mauclert, [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, [chokier@tourduvalat.org](mailto:chokier@tourduvalat.org)

### **Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :**

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Magali Boyce (CEN L-R), [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)

En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), [barre@tourduvalat.org](mailto:barre@tourduvalat.org) et Erika Audry (service civique), [audry@tourduvalat.org](mailto:audry@tourduvalat.org)

En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), [baldovini@oec.fr](mailto:baldovini@oec.fr)

# Présentation du

## Pôle-relais lagunes méditerranéennes

### Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



#### Pôle-relais Zones Humides

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema (aujourd'hui AFB) qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un [label national de reconnaissance](#) de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans

Les [Pôles-relais Zones Humides](#) ont été créés dans la continuité du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'Onema à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième [Plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

### Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.



## Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, au plus près du terrain...

Depuis 16 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est aujourd'hui formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

## Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.
- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les trois ans, des recommandations sur ses orientations.



## OBJECTIFS :

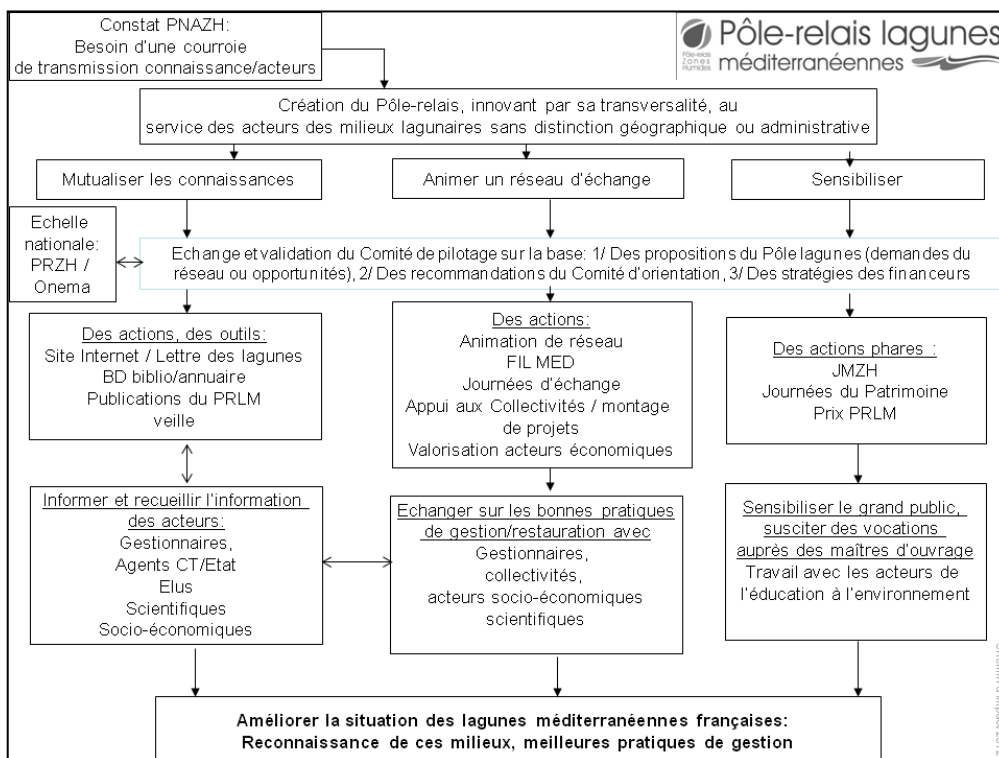
**Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion**

selon les 3 axes :

**Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,**

**Animer un réseau d'échange,**

**Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.**



### Stratégie d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

#### LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:

**THEMATIQUE :** Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

**TRANSVERSAL et INTERREGIONAL :** Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

**ANCRE DANS LES TERRITOIRES :** 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

**PASSERELLE et FACILITATEUR:** entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

**REACTIVITE** appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :



**Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :**

- Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
- Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Education, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar



En charge de coordonner :

**5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France**

- Mutualiser les connaissances
- Animer un réseau d'échange
- Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

**PORTAILS INTERNET nationaux :**

- zones humides
- les documents techniques sur l'eau

**COMITE D'ORIENTATION**

3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

**COMITE DE PILOTAGE**

Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

**OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES**

**COORDINATION : TOUR DU VALAT**

Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions  
Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, BD documentaire

**ANIMATION TERRITORIALE en Occitanie : CEN L-R**

**ANIMATION TERRITORIALE en PACA : TOUR DU VALAT**



**Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires :**

- Gestionnaires, scientifiques, élus, agents des collectivités et de l'Etat, socio-professionnels, associations d'éducation à l'environnement, etc.
- En concertation avec les autres Réseaux d'acteurs locaux ou régionaux

**ANIMATION TERRITORIALE en CORSE : OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE**



# L'ANNEE 2016 EN BREF



En 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a encouragé de meilleures pratiques de gestion et favorisé une meilleure reconnaissance de ces milieux, selon ses 3 axes d'action :

## Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

Le site Internet a poursuivi sa diffusion de l'actualité des lagunes avec 400 pages de contenu supplémentaires. Il a reçu 80 000 visites sur l'année et a gagné 380 abonnés sur les réseaux sociaux qui relaient ses actualités. Huit numéros de la Lettre des lagunes ont été diffusés à 3100 acteurs, soit 350 abonnés supplémentaires. Enfin, près de 6 700 notices bibliographiques sont disponibles et relayées sur le Portail national « les documents techniques sur l'eau ».

## Animer un réseau d'échanges

Une formation "Mieux communiquer avec vos élus" a été suivie par une trentaine de participants, principalement gestionnaires de milieux humides en PACA et Occitanie, avec l'expertise d'une sociologue et d'une docteure en psychologie sociale. L'animation du FILMED s'est poursuivie avec deux rencontres autour du suivi physico-chimique simplifié d'une vingtaine de lagunes d'Occitanie et PACA et la réalisation d'outils de synthèse à destination des membres. Par ailleurs, une rencontre régionale en Occitanie sur le thème « Sports de glisse et Nature sur le littoral » a été coorganisée avec le projet N2 Glisse pour faire se rencontrer gestionnaires et pratiquants de sports de glisse. Enfin, un colloque sur le thème "La continuité écologique dans les zones humides littorales, un enjeu local, national et européen" a été coorganisé notamment avec l'Onema, les DREAL et l'agence de l'eau RMC.

## Sensibiliser au travers d'évènements phares

La coordination d'un programme interrégional d'animations en sites lagunaires s'est poursuivie et a atteint un nouveau record de participation avec 6 500 participants comptabilisés pour les Journées mondiales des zones humides en Méditerranée et 21500 pour les Journées Européennes du Patrimoine.

L'année 2016 a également été dédiée à la valorisation des 2 films issus du projet Feder visant la valorisation des paysages lagunaires finalisé en 2015 : le film pédagogique de 6 min « Lag'Une...Découverte ! » à destination du jeune public, et le film documentaire de 20 min « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée », accompagné d'un livret de croquis à destination des élus, des acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire et du grand public. Ces productions ont été largement diffusées et ont conduit à de multiples projections-conférences.

Au niveau national, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a répondu favorablement à la demande de rencontre de Mmes Allag D'huisme et Makala du CGEDD, mandatées pour analyser le dispositif national de Communication Education Sensibilisation Participation (CESP) 2012-2014. Leurs propositions alimenteront la nouvelle stratégie CESP qui s'inscrit dans le plan national d'action en faveur des milieux humides.